



BULLETIN D'ADHÉSION



ÉDITIONS LIMITÉES CONGRÈS 2026
Du 03 juillet au 20 septembre uniquement

CIVILITÉ: MONSIEUR MADAME N° DE CARTE (RÉADHÉSION) _____

NOM _____

PRÉNOM _____

ADRESSE _____

ADRESSE COMPL. _____

CODE POSTAL _____ VILLE _____ PAYS _____

COURRIEL _____

TÉLÉPHONE/MOBILE _____ DATE DE NAISSANCE ____ / ____ / ____

PROFESSION _____ NATIONALITÉ _____

CONJOINT (POUR UNE ADHÉSION EN COUPLE)

CIVILITÉ: MONSIEUR MADAME N° DE CARTE (RÉADHÉSION) _____

NOM _____ PRÉNOM _____

COURRIEL _____

TÉLÉPHONE/MOBILE _____ DATE DE NAISSANCE ____ / ____ / ____

PROFESSION _____ NATIONALITÉ _____

Je souhaite adhérer ou renouveler mon adhésion au Rassemblement National

10€
JEUNE (-25ANS) *

soit **3,4€** après
la réduction d'impôt

15€
SPÉCIAL CONGRÈS

soit **5,1€** après
la réduction d'impôt

50€
COUPLE

soit **17€** après
la réduction d'impôt

100€
BIENFAITEUR

soit **34€** après
la réduction d'impôt

250€ et +
PRESTIGE

soit **85€** après
la réduction d'impôt

*Un accord parental est requis pour les mineurs.

Je souhaite faire un don

Vous pourrez déduire 66% de la somme versée de vos impôts.

Écrivez le montant de votre don :

(Montant maximum autorisé 7500€ par personne physique et par an) _____

RÉGLER EN LIGNE :

Scannez le QR code et
faites une adhésion en ligne



RÉGLER PAR COURRIER :

Chèque personnel bancaire à l'ordre de

« Association de financement du RN »

Merci de retourner ce bulletin dûment rempli, accompagné de votre règlement. **À retourner à SNA . 114 bis rue Michel-Ange 75016 Paris**

DATE _____ SIGNATURE _____

MENTIONS LEGALES RELATIVES AUX DONNS. Conformément à la loi n°88-227 du 11 mars 1988, l'association de financement du Rassemblement National, mandataire financier, déclarée le 23 janvier 2018 à la préfecture des Hauts-de-Seine (Nanterre), est seule habilitée à recueillir des dons en faveur du Rassemblement National. Chaque don fera l'objet d'un reçu fiscal qui vous sera transmis par le mandataire financier pour obtenir une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % du montant de votre soutien financier, dans la limite de 20 % du revenu imposable et de 15 000 € (article 200 - 1 du Code Général des Impôts). Les dons des personnes morales (entreprises, associations non politiques) sont interdits. Une même personne physique ne peut donner annuellement plus de 7 500 € à un ou plusieurs partis politiques. Article 11-4 de la loi n° 88-227 de la loi du 11 mars 1988. Les dons consentis et les cotisations versées en qualité d'adhérent d'un ou de plusieurs partis politiques par une personne physique dûment identifiée à une ou plusieurs associations agréées en qualité d'association de financement ou à un ou plusieurs mandataires financiers d'un ou de plusieurs partis politiques ne peuvent annuellement excéder 7 500 euros. Les personnes morales à l'exception des partis ou groupements politiques ne peuvent contribuer au financement des partis ou groupements politiques, ni en consentant des dons, sous quelque forme que ce soit, à leurs associations de financement ou à leurs mandataires financiers, ni en leur fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués. Article 11-5 de la loi n° 88-227 de la loi du 11 mars 1988. Les personnes qui ont versé un don ou consenti un prêt à un ou plusieurs partis ou groupements politiques en violation des articles 11-3-1 et 11-4 sont punies de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende. **PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES.** En retournant ce formulaire, vous autorisez le RN et son mandataire financier à utiliser vos données pour des opérations de communication et de dons. Vos informations ne pourront être communiquées qu'à des cocontractants qui, en leur qualité de sous-traitants, n'agissent que sur notre instruction et seront soumis à une stricte obligation de confidentialité. En application des dispositions des articles 38 et suivants de la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression des données vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits en nous écrivant à l'adresse : adhesion@rassemblementnational.fr ou **SNA - 114bis rue Michel-Ange 75016 PARIS.**